

Construire ensemble l'école de la réussite pour tous

Echo de la plate-forme citoyenne initiée par le mouvement ATD Quart Monde

Dès son origine, le Mouvement ATD Quart Monde a mis en avant la nécessité de l'accès aux savoirs et à la culture comme une clé essentielle de l'éradication de la grande pauvreté.

L'accès de tous au droit fondamental à l'éducation (article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme) doit se faire avec tous et par la mobilisation de tous.

La volonté de constituer une plateforme citoyenne pour porter aux responsables politiques des propositions sur l'École est née du constat de l'aggravation de la situation des enfants des familles les plus défavorisées à l'École.

Les Ateliers pour l'École

Une étape fondamentale dans la construction de cette plateforme a été la tenue à l'École Normale Supérieure de Lyon, les 11, 12 et 13 novembre 2011 des Ateliers pour l'École. Les 440 participants à ces Ateliers se répartissaient en cinq groupes d'acteurs :

- militants de milieux populaires ;
- parents intéressés par la réussite de tous les enfants ;
- professionnels de l'École ;
- autres professionnels et personnes intéressés par la réussite de tous les enfants ;
- chercheurs universitaires.

Pendant trois jours, ces participants ont contribué à l'élaboration de propositions dont les ébauches provenaient des projets pilotes menés pendant quatre ans par ou avec le Mouvement ATD Quart Monde et du travail du Comité inter-partenarial durant l'année 2011.

Le Comité inter-partenarial

À partir des constats et de la volonté de constituer une plate-forme citoyenne, douze organisations se sont réunies pour la première fois en février 2011 :

- ATD Quart Monde
- SGEN-CFDT (Syndicat Général de l'Éducation Nationale) appartenant à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail). Ensemble des

personnels de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.

- SNES-FSU (Syndicat National des Enseignements du Second degré) appartenant à la FSU (Fédération Syndicale Unitaire). Enseignement secondaire.
- SNUIPP-FSU (Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc) appartenant à la FSU. Enseignement primaire.
- SNPDEN (Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale) appartenant à l'UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes). Enseignement secondaire.
- APEL (Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre)
- FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves)
- PEEP (Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public)
- AGSAS (Association des Groupes de Soutien au Soutien)
- AMF (Association Montessori de France)
- GFEN (Groupe Français d'Éducation Nouvelle)
- ICEM-Pédagogie Freinet (Institut Coopératif de l'École Moderne, pédagogie Freinet)

Le Comité inter-partenarial ainsi constitué s'est réuni six fois durant l'année 2011. Il a validé les thèmes de travail des Ateliers pour l'École et approuvé les ébauches de propositions avancées par ATD Quart Monde et soumises à l'examen des participants des Ateliers.

La rédaction de ce texte (plateforme) a été menée sous la responsabilité de ce Comité qui s'engage à la diffuser.

Les fondations de la plateforme

La préparation des Ateliers pour l'École, leur contenu, leurs conclusions se sont appuyés en grande partie sur l'expérience, la pensée, l'expression des parents, des jeunes, des enfants connaissant la grande pauvreté. Ces personnes ont été actrices dans les projets pilotes du Mouvement ATD Quart Monde. Des enseignants se sont engagés à leur côté. Les propositions qui

suivent ont été écrites en référence à ces personnes pour construire l'École de tous. Les cinq groupes d'acteurs qui se sont rencontrés aux Ateliers pour l'École ont croisé leurs savoirs d'expérience, leurs savoirs d'action, leurs savoirs de chercheurs pour aboutir à ces propositions. Les membres du Comité inter-partenarial ont chacun sur le sujet de l'École des options qui leur sont propres. Cependant, ils se reconnaissent dans deux valeurs communes, mises en acte pendant les Ateliers pour l'École :

**Toute pédagogie repose sur l'affirmation
que tous les enfants sont capables
d'apprendre.**

**Toute pédagogie doit contribuer
à construire et respecter
l'égale dignité de tous.**

Objectifs de la plateforme

Les propositions seront portées à la connaissance des candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives de l'année 2012. Les organisations membres du Comité inter-partenarial informeront leurs adhérents de cette plateforme, pour en favoriser la diffusion. Une campagne d'information sera menée afin que tout citoyen intéressé par la réussite de tous et toutes à l'École puisse se saisir de ces propositions et les soutenir.

Texte final

Les propositions n'ont pas vocation à constituer un projet global sur l'École. Elles portent sur quatre thèmes identifiés comme déterminants pour les enfants et les jeunes les plus défavorisés et s'articulent entre elles, avec six propositions :

6

1. Dialoguer, travailler ensemble parents, professionnels et enfants...

- Création d'un espace-parents dans les écoles et les collèges
- Rencontres individuelles parents-enseignant-enfant sur le thème de la réussite de l'enfant

2. Pour donner à tous les enfants la possibilité de coopérer, de travailler et créer ensemble.

- Apprentissages et devoirs scolaires effectués dans le cadre de l'École
- Coopération avec les partenaires du territoire de l'école ou du collège

- Engagement éthique et réciproque assurant à tous les parents et à tous les enfants une place d'égale dignité dans l'école ou le collège.

3. Pour atteindre ces objectifs : mettre en œuvre une formation initiale et continue adaptée des professionnels de l'École.

Mettre en œuvre une formation initiale, poursuivie en formation continue sur les points suivants :

- réflexion approfondie sur les stéréotypes et préjugés ;
- découverte de la réalité de vie des différents milieux ;
- connaissance de ce qui fait obstacle à l'apprentissage ;
- formation à l'écoute ;
- formation aux pratiques coopératives ;
- connaissance et mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant.

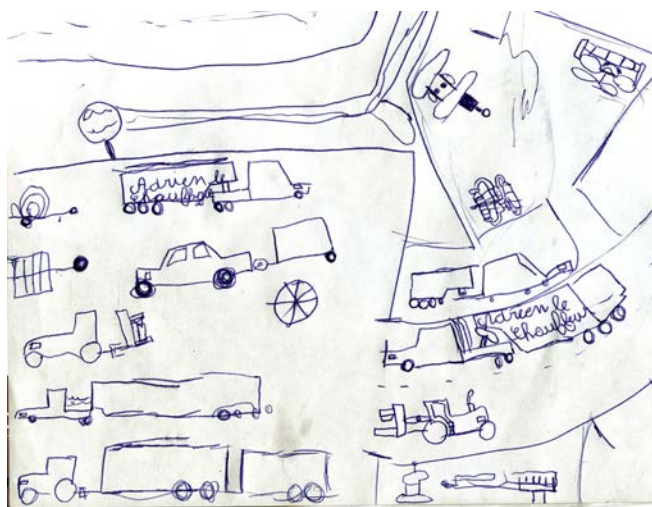
4. Permettre une orientation réfléchie

Au collège et dans l'enseignement spécialisé

Nous avons déjà fait écho à cette formidable dynamique avec les familles les plus pauvres (Chantiers 8 et 12) et nous souhaitons bien sûr participer maintenant à la diffusion du texte final.

Le travail est finalisé et les points ci-dessous sont explicités dans une plaquette éditée et téléchargeable sur le site <http://www.ecoledetous.org/> ou sur la page d'accueil du site de l'ICEM

N'hésitez pas à faire connaître cette réflexion et vous en servir dans les échanges avec les parents.



Adrien CE1 Merxheim

Un petit échange au sujet de ce texte final, relevé sur la liste ICEM, et qui vous est livré avec l'aimable autorisation des auteurs (Véronique Decker et Catherine Chabrun) :

Véronique :

Je n'aime toujours pas la réussite. Je ne comprends pas l'attachement à ce mot de droite, alors que le progrès est à portée de main et l'émancipation de la pensée l'objectif à poursuivre.

Là encore, il y a plusieurs fois la réussite dans le texte, et même si on parle de la réussite de tous, il faut dire que c'est une proposition contradictoire. Personne n'a le sentiment de réussir sans une comparaison avec autrui.

En général, la réussite sportive consiste à arriver devant les autres, et la réussite sociale à faire mieux que ses parents.

Le progrès c'est avancer ensemble, et on ne progresse que par rapport à soi-même. **Personnellement, j'adore le progrès social, les progrès scolaires et l'émancipation.**

Catherine :

Je sais, je sais... mais il faut comprendre.

Le titre validé par le comité interpartenarial est issu des parents d'ATD, **le mot réussite, ils y tiennent, ils y mettent un peu d'espérance pour leurs enfants. Réussite, le mot qu'ils opposent à échec, à souffrance, à humiliation.**

Ce qui compte dans cette aventure humaine, c'est la construction collective de la plateforme. C'est une construction qui a démarré il y a plus d'un an avec la préparation des journées d'ATD de Lyon, qui s'est nourrie de ces ateliers, ateliers nourris également par les parents d'ATD et les expériences locales avec eux et les militants d'ATD. Ensuite, beaucoup de travail d'écriture, de réécriture, d'argumentation pas toujours facile (avec certains syndicats...), mais toujours beaucoup d'écoute. Et puis, nous avons pris le temps, indispensable pour un tel exercice.

Vous verrez, rien n'est révolutionnaire dans cette plateforme, beaucoup de choses existent déjà mais les parents d'ATD et nous également membres de ce comité, pensons que c'est un minimum pour que les enfants des familles pauvres prennent leur place dans notre école (ce qui ne sera pas non plus inutile pour les autres...).

J'ai passé des heures inoubliables dans cette construction et j'en sors enrichie

Véronique :

On comprend, pas de doute. Quand on fait une construction unitaire, il faut savoir ne pas se braquer sur tel ou tel mot.

Je veux juste rappeler que réussite ce n'est pas progrès, tout comme revalorisation, ce n'est pas augmentation de salaire...

Mais travailler avec ATD sur la scolarisation des enfants issus de familles pauvres, tout le monde applaudit ton travail, ta ténacité et ton engagement.

En septembre 2011, le CESE (Conseil Économique Social et Environnemental) publiait le rapport et l'avis "Les inégalités à l'École". Il y est écrit :

« Les difficultés de départ des élèves à l'école élémentaire restent étroitement corrélées à la situation sociale de leurs familles...

Les résultats aux évaluations à l'entrée au Cours Préparatoire sont déjà très différenciés socialement et les enfants de milieux sociaux favorisés et/ou dont les parents sont très diplômés progressent davantage pendant leur scolarité primaire. Seulement 24 % des enfants d'ouvriers et d'inactifs parviennent en 6e sans redoublement alors que c'est le cas de 65 % des enfants de cadres, d'enseignants et de chefs d'entreprise...

Le collège aggrave encore ces inégalités liées à l'origine sociale des élèves et, surtout, il les révèle au grand jour, au moment où les élèves entrent dans l'adolescence et se rapprochent des premiers choix d'orientation. »

« Pour la France continentale, les difficultés principales concernent avant tout des territoires urbains. Elles sont alimentées par la concentration de populations défavorisées dans certaines périphéries des grandes agglomérations. Ce processus va de pair avec des phénomènes de ségrégation scolaire qui déstabilisent les écoles et les collèges des secteurs urbains entiers, parfois même à l'échelle de tout un département.

Une situation socio-éducative aussi clivée, dans laquelle les tensions autour des enjeux de l'école sont exacerbées, finit par affecter le climat général des apprentissages à l'échelle de toute une agglomération. Des études récentes ont fait apparaître que les résultats globalement obtenus par les élèves des départements d'Île-de-France, hors Paris, sont finalement inférieurs à ce qu'ils devraient être compte tenu de la richesse moyenne des habitants et du niveau de développement économique de ces territoires. À l'inverse, des territoires moins clivés socialement dans lesquels la mixité sociale continue d'exister dans les écoles et les collèges obtiennent, en moyenne, une meilleure réussite de leurs élèves. »

Site : <http://www.ecoledetous.org/>